

DÉPARTEMENT
DES HAUTES-PYRÉNÉES



MAIRIE D'ORDIZAN

2, place de l'Eglise
65200 ORDIZAN

Tél. : 05 62 95 31 27
E-mail : mairie.ordizan@wanadoo.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **(ART.L.2121-10)**

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire à la salle de la mairie :

Le jeudi 31 juillet 2025 à 20 heures 30

Ordre du Jour :

- Mise à jour cimetière ;
- Mise en place mutuelle santé ;
- Protocole Alaric : désignation référent ;
- Demande association chasse ;
- Questions diverses.

Le Maire,
Roland DETHOU



Le Maire,

Roland DETHOU